

Rappel du code couleur

- consignes, recommandations et suggestions
- points d'attention
- documentation à consulter



FICHE Chapitre I : Description du porteur

Points d'attention

- ✚ Les informations ci-dessous doivent être succinctes et tenir en **une page maximum**.
- ✚ Bien faire la **distinction** entre le porteur, les expérimentateurs et les partenaires.
- ✚ Une expérimentation peut avoir un ou plusieurs co-porteurs. Si les porteurs sont multiples, il sera nécessaire de désigner un porteur principal qui sera le coordinateur.

A consulter : [guide facturation conventionnement porteur](#) pour la définition de porteur et d'expérimentateur

Le(s) porteur(s) est (sont) responsable(s) de la mise en œuvre de l'expérimentation.

- Décrire le(s) nom(s), le type de structure ou fonction et brièvement l'activité du (des) porteur(s) et ses (leurs) atouts à piloter l'expérimentation.
- Il(s) est (sont) l'(les) interlocuteur(s) privilégié(s) des institutions (ARS, Ministère, DCGDR, Cnam...), des expérimentateurs et des partenaires.